

MAIRIE DE DOGNEVILLE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 01 SEPTEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR

- ***Modification statuts SDEV et compétence optionnelle IRVE**
- ***Délégation signatures actes de vente de terrains et biens immobiliers**
- ***Ventes de terrains**
- ***Syndicat Intercommunal de Secteur Scolaire d'Epinal « SISSE »**
- ***demande de subventions « LPI-ULM »**
- ***Demande de subvention Plan de Relance Fond de Concours**
- ***Plan Communal de Sauvegarde « PCS »**
- ***Participation Transports Scolaires**
- ***Modification contrat Personnel**
- ***Informations Diverses**

Séance ouverte à : 18 heures 30

Présents : Tous les Conseillers en exercice, sauf :

Absents excusés :

Mme ARROUET Estelle donne pourvoir à Mme Mireille CLAUDE PITET

Mme Fabienne FERRY donne pourvoir à Mme Anna FALIGUERHO

Mme Noëlle BALSON donne pourvoir à M. Bernard DOUTRES

Mme Laurence FORTERRE donne pourvoir à Mme WEIGEL jusqu'à 19h41

M. Frédéric METZ absent sans pouvoir ni excuses

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe LE NEURES

Approbation du précédent compte rendu de conseil municipal, avec une remarque de Mme WEIGEL concernant les tarifs de la cantine non précisés sur le compte rendu.

- **1- MODIFICATION STATUTS SDEV ET COMPETENCE OPTIONNELLE I.V.R.E**

A° Syndicat Départemental d'Electrification des Vosges

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante du courrier du Syndicat Départemental d'Electrification des Vosges demandant à intervenir en matière de transition énergétique (modification des statuts).

Le Conseil Municipal,

Accepte la modification des statuts du SDEV

Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Vote par : 14 voix pour

B° INFRASTRUCTURE POUR RECHARGES DE VEHICULES ELECTRIQUES (I.V.R.E)

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante du courrier du S.D.E.V. demandant l'adhésion à la compétence optionnelle de l'Infrastructure pour recharges de véhicules électriques.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Refuse d'adhérer à la compétence optionnelle IRVE

Vote par : 14 voix pour le refus

- **2- DELEGATION DE SIGNATURES (ACTES DE VENTE et BIENS IMMOBILIERS)**

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante que le conseil doit lui donner son accord afin de pouvoir signer tous actes de ventes de terrains et de biens immobiliers auprès des notaires.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Donne son accord à Madame le Maire pour signer tous les actes de ventes de terrains et biens immobiliers auprès des notaires.

Vote par : 14 voix pour

- **3- VENTES DE TERRAINS**

Monsieur DOUTRES Bernard donne lecture de 6 demandes d'achat de terrains.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Accepte de vendre les parcelles de terrains aux tarifs :

Vote par : 14 voix pour -> pour 4 demandes dont le tarif du m² est 8 €

Vote par : 13 voix pour -> pour 1 demande dont le tarif du m² est 8 €
(M. LE NEURES ne participant pas au vote)

Vote par : 14 voix pour -> pour 1 demande dont le tarif du m² est 2 €

Précise que les frais de notaires et géomètres sont à la charge des acquéreurs.

- **4- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE SECTEUR SCOLAIRE D'EPINAL (SISSE)**

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante que tous les ans nous contribuons à la cotisation du SISSE. Pour l'année 2021 elle s'élève à 5 706 €.

Après débat, le Conseil Municipal,

Accepte et Autorise Madame le Maire à procéder au règlement de la cotisation du SISSE 2021.

Vote par : 14 voix pour

- **5- DEMANDE DE SUBVENTION - LPI-ULM**

Madame le Maire donne lecture à l'assemblée délibérante du courrier de la société LPI-ULM (basée à l'Aérodrome de Dogneville) demandant une aide financière suite à une perte d'activité d'environ 850 € lors du tir des feux d'artifice en juillet 2021.

Après débat et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Accepte d'accorder une subvention de 450 € à la société LPI-ULM.
Autorise Madame le Maire à procéder au mandatement de cette aide.

Vote par : 13 voix pour 1 voix contre

6- PLAN DE RELANCE FONDS DE CONCOURS

Monsieur LE NEURES Christophe informe le Conseil Municipal de l'achat de 2 défibrillateurs et du remplacement de la porte d'entrée de la Mairie. Il précise que ces achats sont subventionnables

Le Conseil autorise Madame le Maire à signer les documents de demandes de subventions

Vote par : 14 voix pour

- **7- PARTICIPATION TRANSPORT SCOLAIRE**

Madame FALIGUERHO Anna informe l'assemblée et rappelle que notre commune prend en charge le transport scolaire pour les collégiens et les lycéens. C'est une aide accordée aux familles de Dogneville.

- **8- MODIFICATION CONTRAT PERSONNEL**

Madame FALIGUERHO Anna informe l'assemblée et explique qu'un agent contractuel a vu son contrat renouvelé avec 2 heures supplémentaires soit 27h au lieu de 25h.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame le Maire :

- Informe que courant juillet le Centre de Secours Animaliers (SPA) s'est déplacé sur Dogneville afin de récupérer 18 chats errants et cela à la demande de 2 administrés.
- Informe que depuis quelque temps 5 jeunes âgés de 10 à 12 ans se font remarquer dans le village par leur comportement : incivilités et gestes déplacés chez un particulier. La gendarmerie a été contactée. Si récidive, ils seront verbalisés. En espérant que cela ne se reproduise plus sinon il y aura des sanctions.
- Informe que la SARL LA BERGAMOTTE demande l'autorisation d'installer un distributeur de pizzas fraîches. Elle précise que nous avons déjà une pizzeria sur la commune. Aucune suite favorable ne sera donnée.
- Informe que le SICOVAD a remis gracieusement au niveau du cimetière 6 composteurs et ceci dans le cadre environnemental pour la gestion des déchets du cimetière.
- Rappelle qu'au cimetière américain de Dinozé une tombe d'un soldat américain (John Franck KOTAI - mort le 25 septembre 1944 dans les environs de Dogneville) a été parrainée par la commune en 2018.
- **Madame le Maire et Monsieur DOUTRES Bernard courant juillet ont rencontré :**

1) Monsieur NARDIN en tant que Maire d'EPINAL pour des problèmes de circulation « Rue Louis Blériot » et en tant que Conseiller délégué chargé des Mobilités concernant une desserte de DOGNEVILLE par les transports en commun et ceci pour donner suite à un courrier que nous lui avons adressé. Le dossier suit son cours.

2) Monsieur HEINRICH, Président de la CAE concernant un futur projet que je ne peux évoquer ce jour ce dossier étant Toujours à l'étude à la CAE.

3) Monsieur VANNSON, Président du Conseil Départemental concernant le barreau « sortie DOGNEVILLE – RD POINT DES DOUANES. Un dossier est en cours d'étude et nous devons nous revoir courant septembre.

4) Monsieur CHARLERY architecte des bâtiments de France est venu en mairie à notre demande concernant l'espace protégé en vigueur sur notre commune (périmètre de 500 mètres) concernant la protection de l'Eglise St ETIENNE et de ses vitraux inscrits depuis le 28.02.2013.

Normalement il sera réalisé une enquête publique pour la mise en place d'un nouveau périmètre adapté et moins contraignant. Cette enquête publique sera intégrée lors de la modification de notre PLU.

Monsieur DOUTRES Bernard informe que les établissements BARRIERE ont un projet d'extraction sur la commune et propose de créer une commission de 4 à 5 membres afin d'étudier ce projet.

Monsieur LE NEURES Christophe informe que la création du site internet a pris du retard mais est en toujours en cours.

Madame le Maire remercie l'Assemblée.

La séance est levée à 20h07.

Vu par Nous, Mireille CLAUDE PITET, Maire de la Commune de DOGNEVILLE, pour être affiché le 07 Septembre 2021 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article de la loi du 5 août 1884.

A DOGNEVILLE, le 07 Septembre 2021,

Le Maire,

Mireille CLAUDE PITET

